

SUD - CGT

Le 05 mars 2008

Rencontre avec M.Amiens-DRH Une sortie honorable pour tous ?

Le contexte :

Les négociations sur la politique salariale n'étant pas terminées, SUD et CGT appellent à un 1^{er} débrayage le 16 janvier 2008. Plus de 300 salariés répondent à cet appel. Malgré la mise en garde des grévistes et un avis majoritairement négatif du Comité d'Entreprise, CFDT-CFTC-CFE/CGC et FO signent l'accord 2008. L'effet est immédiat. Il s'en suit un mouvement de grève avec des appels quotidiens. Le nombre de grévistes n'a jamais faibli, bien au contraire. A ce jour, et après plus d'un mois et demi de conflit, 650 salariés ont participé aux mouvements de grève.

L'ampleur du mouvement se ressent sur la production :

- * *BT71-unité textile* : 95% du personnel en grève. Impact sur production Bt71 et livrables Bt25.
- * *Bâtiment 25* : report de la campagne de carbonisation TC2, report des THT, livrables qui glissent,...
- * *Essais* : Ariane 5 Sphère ESCA FM22 : la livraison programmée semaine 9 doit être repoussée, CPP413 M20 : le CPP sera restitué à OPX au mieux le 05 mars au rythme actuel des arrêts de travail (6 jours de retard).
- * *Production organiques rigidimaires* : 1,5 semaines de retard de production.
- * *Production organiques Matériaux* : imprégnés ; retard 500 kg – élastomères ; retard 2300 kg.
- * *Montage tuyères* : 2 semaines de retard sur les livrables en moyenne.
- * *Tactique* : CPP413 : fort impact des mouvements sociaux sur les exemplaires en cours (MO20 en essais et MO23 en contrôle RX) – le début de fabrication du MO24 risque d'être compromis.
- * *Etc . . .*

Nous n'avons pas à nous réjouir devant ce triste constat. Mais seule la direction de SPS est responsable de cette situation très préoccupante.

Et l'attitude de la direction ?

Alors que les grévistes revendiquent une augmentation générale uniforme, M.Amiens ne trouve pas mieux que de faire une proposition axée sur des primes de 150€ et une rallonge sur l'intéressement. Si cela n'est pas de la provocation ! Les grévistes rejettent cette proposition. La semaine suivante, lors d'une rencontre avec M.Amiens, l'intersyndicale fait la proposition de la mise en place d'un « forfait Mesure Spécifique Entreprise » (forfait MSE). Cette mesure existe à Turboméca (entreprise du Groupe Safran). Pour être applicable, il suffit de faire un avenant à l'accord d'entreprise pour y insérer cette mesure dans l'article des rémunérations. Suite à cette proposition, la direction organise une rencontre bilatérale avec toutes les organisations syndicales. Le 28/02, M.Amiens nous confirme que la mise en place de ce forfait MSE a été évoquée avec toutes les organisations syndicales.

Mais qu'est ce que le « forfait Mesure Spécifique Entreprise » :

Dans le principe, il s'agit d'une ligne supplémentaire du bulletin de salaire qui vient juste après la ligne « appointement ». Le cumul de ces deux lignes donne le salaire de référence auquel s'applique toutes les cotisations. Ce salaire de référence est revalorisé chaque année selon la politique salariale en vigueur. Dans ces conditions, on voit bien que le « Forfait MSE » progressera dans le temps.

Quel en sera le montant ?

Plutôt que d'afficher un chiffre, nous voulons donner un ordre de grandeur.

La direction dispose, en moyenne depuis 2005, d'une enveloppe de 500 000€ pour les primes à part variable (primes d'objectif). Cette enveloppe est réservée à 60 haut-salaires. S'il y en a pour eux, il doit y en avoir autant pour les autres.

Ensuite, la direction a été capable de trouver une autre enveloppe de 500 000€ à distribuer sous forme de primes de 150€ et de rallonge à l'intéressement.

Nous savons tous que la direction dispose de 1 Millions d'€uros. Il lui suffit d'en disposer à bon escient en répartissant cette somme équitablement à tout le personnel de Snecma Propulsion Solide.

Ce matin, Mr Amiens-DRH rencontre l'intersyndicale SUD-CGT à 9 heures 30.

La direction doit prendre conscience que la situation actuelle n'est à l'avantage de personne.

Il est grand temps de sortir de cette impasse. Nous allons rencontrer la direction pour la mise en place d'un « forfait MSE » sur la base de notre revendication initiale.

Grève Mercredi 5 mars 2008

de 7h00 à 10h00

Devant l'entrée de SPS